



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 128036

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la numérisation des salles de cinéma. À ce jour, 2 300 communes, 88 départements, 1,54 million de téléspectateurs bénéficient du passage d'un circuit itinérant ce qui concerne plus de 11 % de la population française. S'ajoutent 1 545 communes équipées de salles fixes soit 3 655 communes disposant d'un cinéma fixe ou itinérant. Les circuits itinérants offrent annuellement 36 715 séances et génèrent 6 millions d'euros de recettes. Il lui demande quel dispositif particulier a été mis en place pour conforter à la fois la numérisation des salles de cinéma, la création de salles de cinéma et le développement, dans certains secteurs, de l'itinérance.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128036

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)